QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2022?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER C



Informer, sensibiliser, impliquer, autant de postures qui nous, qui vous caractérisent, développer les dynamiques citoyennes, levier incontournable d'évaluation des politiques publiques de l'amélioration de la Qualité de l'air.

C'est là l'objectif de ce bulletin territorial, son ancrage au cœur d'un territoire qui donne sens et finalité à tout projet fédérateur.

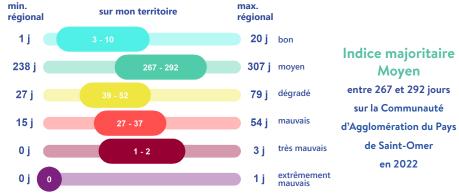
Rassembler autour de cette noble cause de service public, relever ensemble les défis d'un monde en mutation supposent votre soutien que nous savons indéfectible.

Bonne lecture. **Jacques Patris** Président d'Atmo Hauts-de-France

Quels indices Atmo en 2022?

Les indices de la qualité de l'air sont calculés quotidiennement à partir de 5 polluants (dioxyde d'azote NO₂, ozone O₃, dioxyde de soufre SO₂, particules PM10 et PM2.5) sur les 3 790 communes des Hauts-de-France. Ils sont catégorisés sur une échelle de 6 qualificatifs allant de bon à extrêmement mauvais.

Répartition des indices en 2022 (minimum et maximum de jours)





Pour aller plus loin:

Retrouvez les cartes d'indices régionales chaque jour.

Les épisodes de pollution en 2022

Chiffres clés régionaux

- jours d'épisode de pollution aux particules PM10
 - jours d'épisode de pollution à l'ozone O₃
 - jour d'épisode de pollution au dioxyde de soufre SO,
 - jour d'épisode de pollution au dioxyde d'azote NO,
 - jours de dépassement du seuil d'information et de recommandation
 - jour de dépassement du seuil d'alerte

Nombre de jours d'épisode par département



Calendrier des épisodes sur le département du Pas-de-Calais



2 polluants concernés en 2022 :

1 seuil dépassé et déclenché à l'échelle du département :

particules en suspension < 10 µm (PM10) ozone (O₃)

information et recommandation

date de l'épisode

QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS AI-JE RESPIRÉS EN 2022 ?





Une concentration de polluants, qu'est-ce que c'est?

Les concentrations qualifient l'air que l'on respire. Elles correspondent à des quantités de polluants présents dans l'atmosphère exprimées en masse par mètre cube d'air. Il existe 2 principaux moyens pour les déterminer :

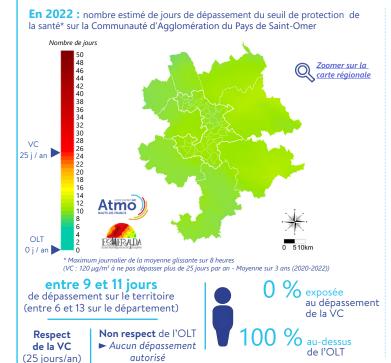
- la mesure en un point précis du territoire, via les <u>mesures des stations de surveillance de la qualité de l'air</u>, qui permet de connaître en temps réel ou en différé les concentrations d'un polluant donné,
- l'estimation par la modélisation (modèle fine échelle régionale), qui permet d'avoir une cartographie de l'état de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire pour un polluant donné, via les <u>cartes horaires, journalières et annuelles</u> <u>de la qualité de l'air.</u>

Le dioxyde d'azote (NO₂) est un gaz irritant pour les bronches qui provoque des troubles respiratoires. En 2022 : moyennes annuelles estimées sur la Communauté d'Agglomération du Depuis 10 ans : moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues Pays de Saint-Omer sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer μq/m Zoomer sur la carte régionale E. Concentration 40 μg/m³ OMS 10 ua/m 8 μg/m³ - 42 % Aucun dépassement moyenne sur le territoire Baisse moyenne des de la VL au dépassement de la VL concentrations depuis 8 μg/m³ sur le département en movenne annuelle depuis 10 ans (en partie liée à la 10 ans Valeurs maximales baisse des émissions) o au-dessus de la sur les principaux axes recommandation OMS routiers

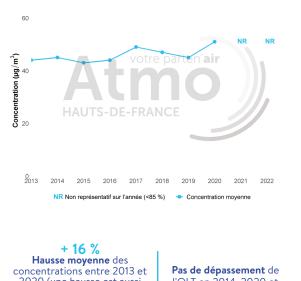
VL - Valeur Limite : valeur réglementaire à ne pas dépasser, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé ou l'environnement.

Reco. OMS - Organisation Mondiale de la Santé : recommandation au-delà de laquelle une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine.

L'ozone (O₃) est un gaz qui provoque de la toux, des altérations pulmonaires et des irritations oculaires. Il n'est pas directement rejeté dans l'air, il se forme à partir de réactions chimiques entre différents polluants primaires, déjà présents dans l'air.



Depuis 10 ans : moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer



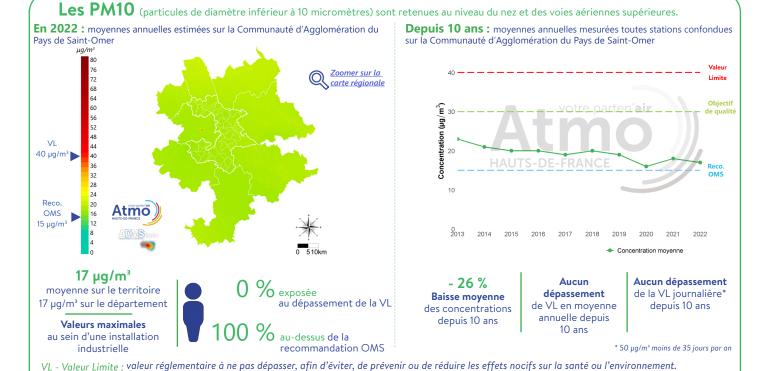
Hausse moyenne des concentrations entre 2013 et 2020 (une hausse est aussi observée à l'échelle nationale en partie liée à la hausse des températures)

Pas de dépassement de l'OLT en 2014, 2020 et 2021

VC - Valeur Cible : valeur réglementaire à atteindre dans un délai donné, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé ou l'environnement.
Objectif Long Terme - OLT : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, afin d'assurer une protection efficace de la santé.



Les particules sont classées en fonction de leur taille : particulièrement nocives pour la santé, elles provoquent des irritations et des problèmes respiratoires chez les personnes sensibles et sont associées à une augmentation de la mortalité (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers...).



Les PM2.5 (particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres) pénètrent plus profondément dans l'appareil respiratoire. En 2022 : moyennes annuelles estimées sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer μg/m³ 10 μg/m³ moyenne sur le territoire 48 10 μg/m³ sur le département 46 Zoomer sur la <u>carte régionale</u> 42 40 38 36 34 32 Valeurs maximales sur les axes routiers majeurs 30 28 VL exposée au dépassement 26 24 22 25 μg/m³ de la Valeur Limite 20 18 o au-dessus de la 16 recommandation OMS 14 12 10 Baisse movenne des concentrations 8 Reco. depuis 10 ans en région **OMS** (en partie liée à la baisse des émissions) 5 μg/m³

Reco. OMS - Organisation Mondiale de la Santé : recommandation au-delà de laquelle une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine.

Objectif de qualité : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement.

VL - Valeur Limite : valeur réglementaire à ne pas dépasser, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé ou l'environnement.

Reco. OMS - Organisation Mondiale de la Santé : recommandation au-delà de laquelle une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine.



La qualité de l'air en temps réel au plus près de chez vous

Ces prévisions horaires, à l'échelle de la rue, permettent aux citoyens d'anticiper leurs sorties et d'adapter leurs activités afin qu'ils soient moins exposés à la pollution de l'air et préserver leur santé.

Pour y accéder : https://urlz.fr/jpAb



QUELS SONT LES POLLUANTS REJETÉS SUR MON TERRITOIRE ?





Les émissions, c'est quoi?

Ce sont des **quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère par différentes sources**. Elles sont estimées par Atmo Hauts-de-France pour une année donnée et sont exprimées en tonnes (années disponibles 2008, 2010, 2012, 2015, 2018 et 2020). Chaque secteur possède des sources d'émissions spécifiques en fonction de son activité mais une source peut émettre plusieurs types de polluants.

Répartition sectorielle en 2020 et évolution depuis 2008 sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Quels polluants sont pris en compte?

NOx : oxydes d'azote (dont le dioxyde d'azote NO₂)
PM10 : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres
PM2.5 : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres

NH₃: ammoniac (contribue à la formation des PM2.5)

Quels secteurs d'activités sont représentés ?



Industrie



Agriculture

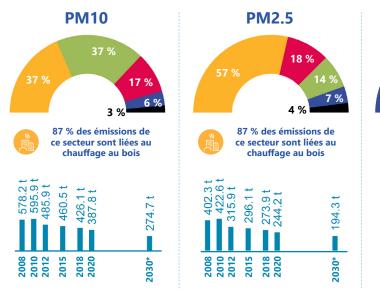


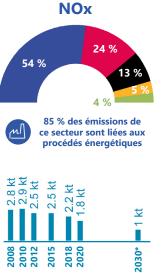
Autres

Résidentie

Transports routiers

L'ozone (O.) est un polluant secondaire qui n'est pas émis directement dans l'atmosphère, il n'apparait donc pas dans l'inventaire des émissions.







6

Objectifs 2030 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Objectif atteint et à maintenir pour NH₃.

Poursuivre la tendance tout en la renforçant afin d'atteindre les objectifs pour les NOx, PM2.5 et PM10.



Pistes d'actions sectorielles



Résidentiel : renouvellement des appareils de chauffage au bois, utilisation rationnelle de l'énergie



Agriculture: réduction de l'utilisation d'engrais, diminution du nombre de passages pour le travail de la terre, couverture des fosses à lisier



Industrie : utilisation des meilleures techniques disponibles, amélioration des procédés de combustion



Transports routiers: réduction du nombre de véhicules en circulation, modes de transports alternatifs, renouvellement du parc



TrACE Trajectoires Air-Climat-Energie

Retrouvez sur notre nouvelle plateforme TrACE une **visualisation simplifiée des quantités de polluants** émis par an, et par secteurs d'activités à l'échelle de la région ou par EPCI.



Restez informés

Contactez Atmo Hauts-de-France pour + d'infos : 03 59 08 37 30 - contact@atmo-hdf.fr



atmo-hdf.fr



Atmo Hauts-de-France



@AtmoHdF



^{*} Objectifs du PREPA : Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques